

2^e SALON DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024 À SAINT-LÔ

Fort du succès du premier salon de 2023, Saint-Lô Agglo, la Région Normandie et le Crédit Agricole Normandie organisent la deuxième édition du salon de la rénovation énergétique le samedi 30 novembre 2024 au Pôle Agglo21 à Saint-Lô.



Samedi 30 novembre 2024
9h30 à 18h00
Pôle Agglo21 - 58 rue Lycette Darsonval à Saint-Lô
ou sur www.ca.fr/no/ecorenovation-stlo



Document à caractère publicitaire
Crédit Agricole Normandie, Société Coopérative à Capital Variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 10 esplanade Britaud de Lisieux - CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4 - Immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 5021 478 834 930 - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 022 868 - Titulaire de la carte professionnelle transaction, Gestion Immobilière et Légal n°0200000026 délivrée par la CCJ de CAEN, bénéficiaire de Garantie Financière et d'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle dérivées par CAENCA, 53 rue de la Bourse 76008 PARIS.
France Rénov' nouveau service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'Etat avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).
Octobre 2024 - Crédit Photo - Gettyimages

RETOUR SUR LE 1^{er} SALON, UN VÉRITABLE SUCCÈS

Le 1^{er} salon s'est tenu en décembre 2023 et a rencontré **un véritable succès**.



21 exposants, entreprises locales du réseau des Rénovateurs BBC piloté par la Région Normandie

454 visiteurs, soit un nombre supérieur de visiteurs aux événements similaires organisés à Caen et à Alençon

Entre 40 et 70 participants à chacune des **5 conférences** organisées sur la journée

LE SALON DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE 2024 À SAINT-LÔ

Le salon s'adresse aux propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Les visiteurs pourront assister à des conférences thématiques, obtenir des conseils sur les aides mobilisables et les possibilités de financement, rencontrer des professionnels pour construire leur projet, obtenir des conseils sur les aides mobilisables et les possibilités de financement.

Le salon est **gratuit et en accès libre**. Le salon est également ouvert aux artisans

Samedi 30 novembre 2024 - de 9h30 à 18h

Pôle Agglo21

58 rue Lycette Darsonval – Saint-Lô

Les exposants

- Crédit Agricole de Normandie,
- Région Normandie,
- Saint-Lô Agglo,
- Les opérateurs France Rénov : CDHAT, Les 7 vents, Soliha
- ARPE (Association Régionale pour la Promotion de l'Éco-construction)
- Économiso – (Saint-André-sur-Orne 14)
- EDM – Énergie Durable Maîtrisée (Mondeville 14)
- Enerterre (Saint-Lô 50)
- ETC (Caen 14)
- Eurl Xavier Lair Isolation Menuiserie Charpente (Ouville 50)
- EKO HABITAT (Cherbourg-en-Cotentin 50)
- IDEE (Coutances 50)
- I2M (Canisy 50)
- Izabelle Bâtiment (Quibou 50)
- Le plateau circulaire (Grentheville 14)
- Les Chantiers de Demain (Canisy 50)
- Robine (Villedieu-les-Poêles 50)
- Varin Isolation père et fils (La Colombe 50)

Programme des conférences

Des conférences animées à plusieurs voix avec des témoignages, des retours d'expérience d'entreprises et des temps d'échanges en fin de conférence.

La conférence sur les aides à la rénovation énergétique est programmée sur la matinée et sur l'après-midi.

Matin

10h00 - 10h45 : Les aides à la rénovation énergétique

11h – 12h30 : L'intérêt de la rénovation énergétique globale et performante

Après-midi

14h-14h45 : Les aides à la rénovation énergétique	14h – 16h : Atelier Bail'Rénov (les bons réflexes pour rénover votre patrimoine)
15h15-16h : Rénover sa copropriété Nouveau !	Nouveau !
16h30-17h15 : Rénover soi-même avec l'appui d'un artisan (auto-réhabilitation accompagnée) Nouveau !	

Intervenants :

- Crédit Agricole de Normandie,
- Région Normandie,
- Saint-Lô Agglo,
- CDHAT,
- Les 7 vents,
- ARPE (Association Régionale pour la Promotion de l'Éco-construction),
- Enerterre,
- des entreprises du bâtiment.

Un atelier Bail'Rénov



Cet atelier s'adresse aux propriétaires bailleurs du territoire de Saint-Lô Agglo qui s'interrogent sur les nouvelles obligations de rénovation des logements locatifs et les aides financières possibles.

Animé par Soliha, l'atelier informe sur les obligations en tant que bailleur, les dispositifs d'aides possibles, les obligations en matière d'urbanisme et permet d'échanger sur les difficultés ou les freins des propriétaires.

L'atelier est **gratuit** et sur **inscription préalable** de préférence sur « démarche en ligne » sur le site de l'agglo saint-lo-agglo.fr ou sous réserve des places disponibles le jour du salon (30 pers max).

Retrouvez toutes les infos sur le salon de la rénovation énergétique sur :

le site de l'agglo saint-lo-agglo.fr

<https://www.saint-lo-agglo.fr/fr/agenda/salon-de-la-renovation-energetique-0>

ou sur le site dédié du Crédit Agricole

<https://apps.ca-normandie.fr/salon-eco-renovation/stlo/index.php>

LE CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE POURSUIT SON ENGAGEMENT DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Face aux grands défis environnementaux, sociétaux et agricoles, **le Crédit Agricole Normandie poursuit son engagement pour la transition énergétique.** Convaincu que l'accompagnement des ménages est décisif pour contribuer à la neutralité carbone du parc de logements, le Crédit Agricole soutient la transition énergétique et perpétue ainsi, son rôle d'acteur engagé dans les grandes transitions sociétales pour rendre la rénovation énergétique des logements et la sobriété énergétique accessible à tous,

Afin d'accompagner les propriétaires et de les guider à chaque étape de leur projet d'éco rénovation, **le Crédit Agricole déploie le dispositif des salons de la rénovation énergétique sur le Calvados, la Manche et l'Orne.**

Le Crédit Agricole a créé J'écorénove mon Logement et un ensemble de services pour informer, guider, rendre possible les projets de ses clients. Les salons viennent en complément du site [« J'Ecorénove mon logement »](#), une plateforme qui propose aux ménages un parcours simplifié pour les guider, pas à pas, dans la rénovation énergétique de leur habitat.

LA RÉGION NORMANDIE, PARTENAIRE DES SALONS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le Plan Normandie Bâtiments Durables

La Région Normandie, chef de file pour la transition énergétique, a adopté en octobre 2016 son plan d'actions « Normandie Bâtiments Durables ». L'objectif : soutenir la construction et la rénovation de bâtiments performants énergétiquement (principalement le logement public et privé, collectif et individuel mais aussi le parc tertiaire public communal et intercommunal).

Le plan répond à **trois grands enjeux** :

- **l'enjeu environnemental** pour réduire la consommation énergétique et la production de gaz à effets de serre du secteur du bâtiment (2^{ème} secteur émetteur après l'industrie en Normandie, 1^{er} au niveau national),
- **l'enjeu économique** pour faire de la construction et de la rénovation énergétique du parc bâti un levier majeur de développement de l'ensemble de la filière « construction » normande (en termes de chiffre d'affaires, d'emplois, et de montée en compétence),
- **l'enjeu social** pour réduire la part des ménages normands en situation de vulnérabilité énergétique du fait du coût du poste chauffage dans leur budget.

Le challenge à relever est considérable : sur les 1 750 000 logements du parc normand, la moitié a été construite avant la première réglementation thermique de 1974 et présente des caractéristiques de forte consommation. En outre, le parc est constitué aux deux tiers de logements individuels, ce qui justifie la mise en place d'un dispositif d'accompagnement

des particuliers, le tiers restant des logements collectifs se subdivisant à égale hauteur entre les logements publics (logements sociaux) et les copropriétés privées.

Les objectifs fixés en partenariat avec l'Etat et ses agences (ADEME et ANAH) sont ambitieux : 30 000 logements rénovés par an, dont une partie significative de logements de familles à faibles revenus.

Ces objectifs se traduisent par plusieurs dispositifs financés par les crédits Région ou Europe (FEDER) : le Chèque éco-énergie Normandie, les aides aux bailleurs sociaux pour la construction et la rénovation énergétiques des logements sociaux (cible à 8000 logements rénovés BBC via le FEDER sur 2014-2020), les aides aux syndicats de copropriété pour la rénovation énergétique des copropriétés et les aides aux collectivités, via les AMI Territoire 100% EnR et Territoires durables 2030.

La Région s'est également engagée en tant que porteur associé du programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) piloté au plan national par l'ADEME sur la période **2021-2023**, prolongé d'un an en 2024. Le portage du programme se traduit par **l'organisation, l'animation et le cofinancement** (crédits CEE^[1] délégués à la Région, crédits FEDER et crédits Région) du réseau des **espaces conseil « France Rénov' » normands** portés par les EPCI ou par des structures associatives.

Grâce aux aides du plan Normandie Bâtiments durables, environ 29 000 logements ont bénéficié d'une aide pour un audit énergétique, pour une construction avec une haute performance énergétique ou une rénovation avec un gain supérieur à 40% par rapport à la consommation initiale depuis janvier 2016.

La Région a engagé 170 millions €, ce qui a généré 900 millions € de travaux de performance énergétique.

SAINT-LÔ AGGLO, PARTENAIRE DU SALON DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SUR SON TERRITOIRE

Dans le cadre de son Plan Local de l'Habitat (PLH), Saint-Lô Agglo a mis en place sur son territoire une **Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** pour favoriser la rénovation énergétique des logements et **des dispositifs d'aides financières « Défi Zéro logement vacant »** pour favoriser l'acquisition-rénovation de logements vacants depuis plus de deux ans. Saint-Lô Agglo a **la volonté de promouvoir auprès du grand public la rénovation énergétique des habitations en sensibilisant sur les dispositifs d'accompagnement et d'aides financières** mis en place sur son territoire :

L'OPAH, Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat qui permet de bénéficier d'un accompagnement gratuit et d'aides



^[1] CEE : certificats d'Economie d'Énergie

financières pour la rénovation énergétique des logements et pour l'adaptation des logements. L'accompagnement est réalisé par le CDHAT.

Le dispositif « Défi Zéro Logement vacant » qui permet de bénéficier d'aides financières pour l'acquisition-rénovation de logements vacants depuis plus de 2 ans (de 3 000 € à 15 000 €) et pour leur remise en location (5 000 €).



Contact pour le dispositif « Défi Zéro logement vacant » :

Service Habitat : 02 14 29 00 38 – habitat@saint-lo-agglo.fr

Contact pour le dispositif OPAH :

CDHAT : 02 33 75 62 40 – 210 rue Alexis de Tocqueville
ou

lors des permanences sans rendez-vous

Saint-Lô

Les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e lundis de 9h à 12h

Tour Saint-Lô Agglo – 70 rue du Neufbourg

Tessy-Bocage

Le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h

Pôle des solidarités - 1 place Jean-Claude Lemoine - Tessy-sur-Vire

Marigny-le-Lozon

Le 2^e jeudi du mois de 14h à 17h

Pôle public - 1 place Cadenet - Marigny

Saint-Clair-sur-l'Elle

Le 3^e jeudi du mois de 14h à 17h

Maison des services – 17 Place Guillaume le Conquérant

Torigny-les-Villes

Le 4^e jeudi du mois de 9h à 12h

Mairie de Torigni-sur-Vire – Place Charles de Gaulle, Torigni-sur-Vire

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Direction de la communication

02 14 29 00 40

communication@saint-lo-agglo.fr

[Espace presse] saint-lo-agglo.fr



Contact presse Crédit Agricole Normandie :

Delphine Bénéea

06 76 64 55 21 / 02 31 55 64 64

delphine.benea@ca-normandie.fr



Contact presse Région Normandie :

Emmanuelle Tirilly

02 31 06 98 85

emmanuelle.tirilly@normandie.fr